

Numéro

9

INFOS

Breuil - Chevillon - Sommeville

4^{ème} trimestre 2016

Mairie - École de Sommeville
construite en 1861.

Joyeuses fêtes !

P. 3

Agglo de St-Dizier



P. 5

Vie communale



P. 6

Plan de circulation



www.communedechevillon.fr

Le mot de l'équipe municipale.



Cette année 2017 verra l'intégration de notre commune à la communauté d'agglomération de Saint-Dizier. Cette décision a été prise par l'Etat et beaucoup d'incertitudes sur le fonctionnement de cette nouvelle entité territoriale subsistent. Nous devons être attentifs à défendre nos intérêts et veiller à ce que les moyens soient équitablement accordés aux soixante communes. La mise en place du plan d'urbanisme communal au début de 2017 fait partie de cet objectif ainsi que le diagnostic sur l'assainissement qui va être réalisé.

Notre commune n'en continuera pas néanmoins à se moderniser avec au printemps la réalisation d'une aire de jeux pour la petite enfance, la finalisation du gros dossier de la rénovation de notre école primaire et, enfin, le démarrage du chantier de réhabilitation du gymnase qui devrait débuter en mars.

Ayons une pensée pour les 21 habitants de notre commune qui sont décédés cette année. Bien sûr, la mort fait partie de notre destin et personne n'est irremplaçable mais c'est toujours avec tristesse que nous voyons partir les personnes que nous avons l'habitude de côtoyer au quotidien.

Pour cette année qui s'annonce, nous vous souhaitons la meilleure santé possible et la réalisation de vos vœux les plus chers. Nous félicitons les associations de notre commune pour leur dynamisme et pour certaines d'entre elles, pour leurs résultats sportifs qui, nous l'espérons, seront poursuivis après la trêve.

Bonne lecture

MAIRIE : 42, Grande Rue • 52170 CHEVILLON
Tél. : 03 25 04 40 89 • Fax : 03 25 04 98 40
mairie.chevillon@wanadoo.fr - site internet

Sommaire

p2 Le mot de l'équipe municipale

p3 Communauté d'Agglomération

p4 Travaux et aménagements

p5 Vie communale

p6

p7 Etat-civil

p8 Brèves



RÉDACTION :
Hubert HUSSON
Équipe municipale
CONCEPTION GRAPHIQUE
ET IMPRESSION :
CENTAURE Communication
PHOTOS :
Hubert HUSSON
Christelle MARTIN
Jean-Pierre AUBRIOT
Bulletins imprimés sur papier
issu de forêts gérées
durablement
Tirage à 650 exemplaires

Intégration à la communauté d'agglomération de Saint-Dizier

Au 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes de la vallée de la Marne disparaîtra. L'ensemble des villages qui la composent intégrera la communauté d'agglomération de Saint-Dizier Der et Blaise. La loi «Notre» (nouvelle organisation du territoire de la République) oblige les établissements publics intercommunaux à fusionner lorsque ces derniers ne répondent pas aux critères définis par la loi.

Les compétences obligatoires gérées de plein droit par la communauté d'agglomération sont :

- Le développement économique ;
- L'aménagement de l'espace communautaire ;
- L'équilibre social de l'habitat ;
- La politique de la ville ;
- L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
- La collecte et le traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés.

Les compétences optionnelles concernent :

- La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;
- L'action sociale d'intérêt communautaire ;
- La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.



De façon concrète, pour la commune de Chevillon :

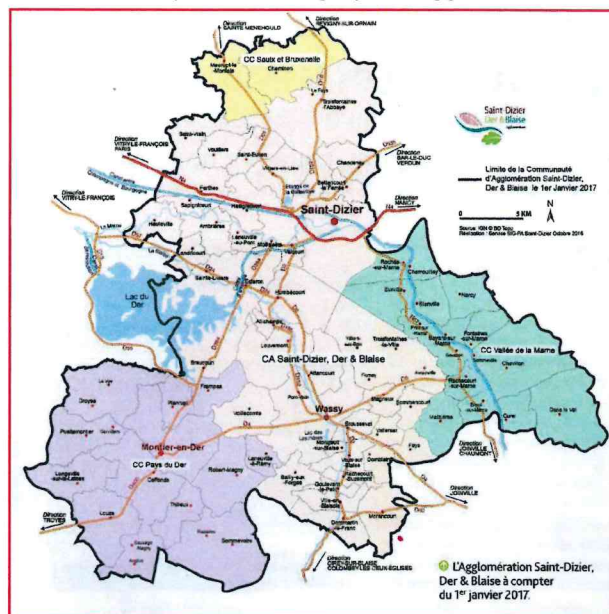
- La maison intercommunale de la place de la gare devient propriété de l'agglomération ;
- La micro-crèche et la médiathèque seront très certainement gérées par l'agglomération ;
- Les travaux engagés (gymnase et passerelle piétonnière de Sommeville) seront pris en charge par l'agglomération ;
- En 2020, au plus tard, ce seront les compétences de l'eau et de l'assainissement qui passeront à l'agglomération.



Les services actuels notamment dans les transports scolaires (cross, piscine, lycées, licence Usep...) seront discutés au nouveau conseil communautaire. Lorsque les compétences actuelles de la CCVM seront déléguées aux communes elles pourront être intégrées à l'agglomération ou compensées financièrement.

An niveau de la fiscalité, l'ensemble des élus ayant participé aux groupes de travail a souhaité une harmonisation de façon à ce qu'il n'y ait aucune incidence directe sur les contribuables intégrant le nouvel EPCI.

Un nouveau bureau sera élu après le 1^{er} janvier 2017 et nous vous informerons des changements éventuels pour notre commune.



Travaux et aménagements



L'ossuaire municipal

La reprise des concessions funéraires a débuté au cimetière de Chevillon. En effet les concessions qui n'ont pas été renouvelées deviennent propriétés communales deux ans après l'échéance. Les listes de ces concessions ont été affichées dans le cimetière et cela a fait l'objet d'une délibération du conseil municipal. Pour recevoir les corps, un ossuaire comprenant 12 caveaux a été aménagé dans le cimetière de Sommeville où les travaux étaient les plus faciles à entreprendre. Les restes exhumés ont été placés dans des boîtes funéraires spéciales. Une liste des tombes relevées a été établie sans qu'il soit toujours possible de connaître l'identité exacte des personnes enterrées, notamment parce que le concessionnaire a pu permettre l'inhumation de personnes ne portant pas le même nom.



L'ossuaire en novembre 2016. Il a été subventionné par la région Grand-Est et le conseil départemental.

Dix emplacements ont été récupérés en octobre 2016. En 2017 une nouvelle série de dix tombes sera concernée par une exhumation dans le cimetière de Chevillon car c'est dans ce village que le manque d'emplacements est le plus criant.

Panneau d'information lumineux

Un panneau lumineux va être mis en place rue de la gare au carrefour de la route de Sommeville ; c'était le seul endroit possible vu la nécessité d'un branchement électrique sans entraîner de frais importants pour la municipalité. L'investissement a été financé par la communauté de communes pour les villages qui l'ont souhaité. Les informations intercommunales, inter-villages ainsi que communales seront diffusées par et sous le contrôle de la mairie de Chevillon. Les associations sont invitées à nous transmettre les messages qu'elles souhaitent communiquer à la population.

Route de Breuil

Suite aux recommandations du conseil départemental la commune a mandaté l'ONF pour procéder à l'abattage des arbres le long de la départementale 335 entre Breuil et Châtonrupt. Le but est d'éviter les chutes d'arbres qui auraient pu interrompre la circulation.



Les travaux ont eu lieu du 24 au 28 octobre 2016.



Vie communale



Célébrations : Cérémonie en l'honneur d'Henri Prévost.

Henri Prévost (5 mars 1920-3 septembre 1944) est un résistant tué par des soldats allemands alors qu'il gardait l'écluse de Chevillon pour surveiller le passage de soldats ennemis qui cherchaient à regagner l'Allemagne. Durant la nuit du 3 septembre 1944 il fut grièvement blessé par un S.S. et succomba à ses blessures à la clinique de Saint-Dizier. En son honneur le pont du canal porte son nom à la demande de l'armée américaine. Une stèle fut inaugurée en 1946 et depuis cette date une cérémonie est organisée chaque année.



La cérémonie du 9 septembre 2016

11 novembre 2016

Cette année est celle du centenaire de deux des batailles les plus sanglantes de la première guerre mondiale : celle de Verdun qui débuta en février puis celle de la Somme qui commença en juillet. C'est pour honorer la mémoire de plus de deux millions de victimes que la cérémonie du



Ecoliers et collégiens ont participé à la réussite de la cérémonie.
Les jeunes sapeurs-pompiers pour la première fois dans une cérémonie officielle

11 novembre a revêtu une importance particulière. Outre la présence de l'Avant-garde chevillonnaise, les rangs des sapeurs-pompiers ont été renforcés par la présence des JSP (jeunes sapeurs-pompiers). Les écoliers de la commune ont apporté une note d'émotion par la lecture des noms de tués de la guerre et la lecture de trois extraits de lettres de combattants. La chorale du collège, dirigée par leur professeur de musique, a interprété la chanson « le partisan » du chanteur canadien Léonard Cohen, récemment disparu.

Semaine bleue

Comme depuis plusieurs années une semaine bleue à destination des personnes âgées a été organisée à l'initiative de la municipalité. Plusieurs activités se sont déroulées à la médiathèque de la commune : Alzheimer café, atelier cuisine et atelier équilibre. Un atelier de réalisation de cartes 3 D s'est tenu à la salle communale de la gare. La salle des fêtes de Chevillon a été le lieu d'un exposé sur les accidents domestiques et la tenue d'un marché des senteurs ; de plus une trentaine de personnes ont participé à une visite guidée comprenant le fonctionnement du robot de traite de Laurent Viard et des commentaires d'Hubert Husson sur l'histoire de La Landre, la visite de l'église de Breuil et l'histoire de l'ancienne mairie-école. Elle s'est terminée devant l'ancienne mairie-école de Sommeville et l'historique du lavoir du village devenu salle des fêtes où un pot de l'amitié a été offert par la municipalité.



Discussion autour de la maladie d'Alzheimer
à la médiathèque

Vie communale

Plan d'accessibilité

Les établissements recevant du public (ERP) ont une obligation de sécurité notamment dans la prévention des incendies et l'évacuation des personnes.

Un cabinet d'architectes a mené une étude sur nos trois villages pour vérifier la conformité de nos bâtiments communaux.

Trois catégories ont été établies :

Bâtiments conformes : église de Sommeville, vestiaires du stade de foot-ball,, halte-garderie, micro-crèche, salon de coiffure et salle de réunion de la gare.

Bâtiments à rendre conformes avec quelques travaux : cabinet médical, salle des fêtes de Chevillon, école maternelle, cabinet d'infirmières et épicerie.

Bâtiments non-conformes nécessitant des travaux :

- salle des fêtes de Sommeville malgré une rénovation en 2013 : changement de la porte d'entrée, aménagement des sanitaires et place de parking pour accueillir des personnes handicapées.
- église de breuil : création d'une rampe d'accès et d'un parking pour personnes handicapées au niveau de la sacristie et réfection des escaliers côté rue de l'église.
- La mise aux normes de l'école primaire sera effectuée au moment de la rénovation du bâtiment.

Plan de circulation.



Place de stationnement minute devant la mairie.

Depuis 2014 les problèmes de circulation récurrents dans le village de Chevillon ont fait l'objet de plusieurs études et des solutions ont déjà été apportées à la circulation des bus scolaires et l'aménagement d'arrêts de bus.

Pour les rues principales de Breuil et de Chevillon qui correspondent à des routes départementales (RD 8,9 et 335) les études ont été faites avec les services de la DDT de Chaumont et de Joinville.

Des mesures ont confirmé la vitesse excessive d'un certain nombre de véhicules ce qui a débouché sur l'aménagement de 6 écluses aux entrées de Breuil et de Chevillon.

Pour le stationnement dans Chevillon, de multiples contraintes ont été imposées par la DDT :

- La conservation d'une chaussée d'au moins 3,60 m dans toute la traversée des villages pour permettre le déneigement et la circulation des engins agricoles ;
- Les places de stationnement doivent mesurer 5 m et les refuges 15 m ;
- Aucun stationnement ne peut être autorisé devant les bateaux (trottoirs surbaissés), les portes cochères et à proximité des intersections; Les lignes jaunes indiquent un stationnement interdit et les tirets jaunes permettent un arrêt provisoire.
- Le respect d'une largeur de 1,4 m sur les trottoirs, quand cela est possible,

Des passages protégés ont été dessinés là où la circulation piétonne est importante (poly services, arrêts de bus et collège) ; des miroirs ont été installés à proximité des intersections dangereuses.

Le stationnement dans la rue de la gare ne peut se faire que sur le côté gauche en montant. Nous en avons profité pour compléter les noms de rues et les numéros d'habitation qui manquaient.



La commune s'est dotée d'une traceuse pour l'entretien de la signalisation horizontale.

Pour rappel. Les places de stationnement matérialisées sur la chaussée ne sont pas la propriété des riverains qui ne peuvent revendiquer la priorité pour le stationnement ainsi que c'est la règle dans toutes les agglomérations. Les arrêtés de circulation seront effectifs en janvier 2017 et à partir de cette date la gendarmerie de Joinville sera chargée de faire respecter les nouvelles règles.

État-civil pour l'année 2016

Naissances



Julyan Petitjean	20 avril	Breuil	Tina Girardin-Durduret	17 août	Sommeville
Ange-Emmanuel Oble	30 avril	Chevillon	Elyna Simon	28 octobre	Chevillon
Théo Collin	15 juin	Chevillon	Maele Bouvin	7 novembre	Chevillon
Méline Simonnot	17 juin	Chevillon	Léa Cornu	8 novembre	Chevillon
Ophélie Prévot	20 juin	Chevillon	Lucie Emilie Guillaumet	30 novembre	Chevillon
Elise Muel	5 juillet	Chevillon			

Mariages

Rémi Dester- Julie Vaudin	16 avril 2016	Chevillon
Yannick Seurot –Ophélie Flocard	11 juin 2016	Chevillon
Stéphane Kytinski-Catherine Bégel	30 juillet 2016	Chevillon



Décès

Robert Viard	08/12/1941-24/12/2015	Chevillon
Antoinette Nanty	14/04/1925-31/01/2016	Sommeville
Thérèse Schwartz ep.Chartier	26/04/1928-04/04/2016	Chevillon
Michel Foissey	24/09/1937-12/04/2016	Chevillon
Marino Scarpitta	30/07/1948-14/04/2016	Chevillon
Emilie Rannou	07/04/1987-16/04/2016	Chevillon
Antoinette Nicpon	06/03/1951-18/04/2016	Breuil
Nicole Michelet ep.Chassaing	17/09/1935-22/04/2016	Chevillon
Jean-Marie Langlois	29/07/1960-13/05/2016	Breuil
Daniel Lahire	27/03/1950-14/05/2016	Chevillon
Alice Claude Vve Delpierre	05/03/1918-21/06/2016	Chevillon
Pierre Arnaud	13/06/1941-23/07/2016	Chevillon
Yvonne Lépagnole ep.Rollin	19/05/1924-26/07/2016	Chevillon
Raoul Bagni	21/08/1937-09/08/2016	Chevillon
François Hyvert	13/08/1935-26/08/2016	Chevillon
Odette Jourdain ep. Simon	24/12/1930-03/09/2016	Chevillon
Jérôme Simon	03/06/1963-09/09/2016	Sommeville
Georges Charoy	14/12/1931-30/10/2016	Chevillon
Cyril Lassalle	16/07/1984-24/11/2016	Sommeville
Robert Lefranc	27/06/1930-26/11/2016	Breuil
Robert Devillers	20/05/1936-02/12/2016	Chevillon



Renouvellement du matériel informatique de l'école.

De nouveaux ordinateurs équiperont prochainement l'école de Chevillon. Pour bénéficier des aides de l'Etat, la municipalité a signé une convention de partenariat dénommée «écoles numériques et innovation pédagogique» afin de mettre à la disposition des enfants les ressources numériques indispensables aux enseignements contemporains.

Cross des sapeurs-pompiers.

Le 19 novembre plus de 300 participants ont concouru lors des épreuves d'endurance qualificatives au niveau régional. Le circuit vallonné avait été tracé autour de la place de l'Ariet et un répit inespéré des conditions météorologiques en a permis le bon déroulement.



Spectacle de Noël.

Le dimanche 18 décembre à 15h à la salle des fêtes de Chevillon aura lieu un spectacle de magie et d'humour. Le père Noël honorera de sa présence cette manifestation et un goûter sera offert aux enfants.



Plan local d'urbanisme (PLU)

Le PLU a définitivement été adopté lors du conseil municipal du 28 novembre dernier. De légères modifications ont été effectuées en ce qui concerne la zone constructible de Sommeville. Les personnes intéressées peuvent venir s'informer à la mairie de Chevillon.

Visite de la Base 113

À l'initiative de M. Robert FLEURET, ancien militaire de l'armée de l'air, les conseillers municipaux et leurs conjoints ont été reçus à la Base Aérienne de Saint-Dizier. Cela a permis aux visiteurs de s'informer sur le fonctionnement d'une base pleinement opérationnelle et de voir de plus près l'avion Rafale qui fait partie de notre quotidien.



Visite de la Base aérienne 113
«Commandant Antoine de Saint-Exupéry»
Le 26 octobre 2016

Grippe aviaire.

Face au risque élevé les détenteurs de volailles et autres oiseaux captifs destinés à une utilisation non commerciale doivent mettre des filets de protection sur les basses-cours pour éviter le contact avec les oiseaux sauvages (Arrêté du 16 novembre 2016).